

DANIEL BURTON-ROSE

LE
GOULAG
AMERICAIN

LE TRAVAIL FORCÉ AUX **ÉTATS-UNIS**



L'ESPRIT FRAPPEUR

DANIEL BURTON-ROSE

LE GOULAG AMÉRICAIN

LE TRAVAIL FORCÉ AUX ÉTATS-UNIS



N° 30

Couverture : Placid
Dessin : Blanquet

L'ESPRIT FRAPPEUR

Avec 1,7 million de détenus, la population carcérale des États-Unis, en constante augmentation, est l'une des plus importantes du monde.

Ce que l'on sait moins est que les prisonniers américains sont une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci pour le plus grand profit non seulement d'une véritable industrie carcérale, mais aussi des grandes entreprises du pays. Ce recueil d'articles du magazine *Prison Legal News* dénonce un système de travail forcé à la limite de l'esclavage avec des exemples précis.

Fondé en 1990, le mensuel *Prison Legal News* est une publication indépendante rédigée par les prisonniers eux-mêmes.

Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Denise Luccioni

10 F - ISBN : 2-84405-062-X



9 782844 050625

10 FRANCS

Daniel Burton-Rose

**LE GOULAG AMÉRICAIN,
TRAVAIL FORCÉ
AUX ÉTATS-UNIS**

Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Denise Luccioni

L'ESPRIT FRAPPEUR

32101 060788690



Princeton University Library

32101 060788690



Princeton University Library

L'Esprit frappeur n° 30

Le Goulag américain,
travail forcé aux États-Unis

Titre original : *The Ceiling of America,*
an inside look at the US prison industry (part IV).
Monroe (Maine), Common Courage Press, 1998.

Dessin de Stéphane Blanquet



L'Esprit frappeur

7/9, passage Dagorno ~ 75020 Paris

© 1998, Daniel Burton-Rose, Dan Pens and Paul Wright.

© 1998, L'Esprit frappeur (NSP), pour la présente édition.

ISBN : 2-84405-062-X

LE TRAVAIL DANS LES PRISONS AMÉRICAINES

AUCUNE PRATIQUE PÉNALE n'est plus significative du système américain que celle, particulièrement complexe, de l'emploi des prisonniers.

D'abord et avant tout, aucune prison du pays ne pourrait fonctionner sans les prisonniers qui s'occupent de la cuisine, de la lessive, de l'entretien et du gardiennage. C'est pourquoi les établissements du type centrale et les prisons de haute sécurité (où les détenus sont confinés dans leur cellule entre vingt-deux et vingt-quatre heures par jour) sont toujours installés à proximité d'un établissement du type centre de détention. Les détenus présentant une dangerosité moindre s'occupent des quartiers d'isolement, sinon le coût de salariés du « monde libre » pour prendre en charge les centrales ou n'importe quel établissement de haute sécurité serait rapidement prohibitif.

Cependant, dans la majorité des établissements, l'entretien journalier n'occupe qu'un quart à un tiers des détenus. Que faire des prisonniers inactifs ?

Les textes suivants explorent les solutions imaginées. Mais ces « solutions » ont des conséquences qui dépassent

1507
80323341

largement les murs des prisons. L'emprisonnement constitue déjà une manière de contrôle social mais, par ses divers effets secondaires, le système carcéral contrôle, plus subtilement, la société dans son ensemble. Voir – un exemple particulièrement éclairant – comment l'emploi de détenus sape la solidarité entre les travailleurs de l'extérieur et leurs acquis. Aujourd'hui, les travailleurs américains se retrouvent au chômage non seulement parce que les grandes entreprises se délocalisent dans le tiers-monde, où la main-d'œuvre coûte moins cher, mais parce qu'elles se délocalisent également de plus en plus dans les prisons du pays.

ESCLAVES DE L'ÉTAT

Paul Wright, mai 1994

ON AURAIT TORT de croire que le Treizième Amendement a proscrit ou aboli l'esclavage aux États-Unis après la guerre de Sécession. Selon le Treizième Amendement : « Il n'existera sur le territoire des États-Unis ou autre lieu soumis à leur juridiction ni esclavage ni servitude involontaire, sauf pour punir un crime, dont un individu aura été dûment reconnu coupable ». Le Treizième Amendement n'a pas aboli l'esclavage, il l'a limité à ceux qui sont reconnus coupables d'un crime.

Cette réalité est apparue très vite après la guerre de Sécession. Un grand nombre de Noirs à peine libérés se sont retrouvés « dûment reconnus coupables » de crimes et enfermés dans des prisons d'État où ils ont de nouveau travaillé sans être rémunérés. Pratique courante, les prisons d'État « louaient » leurs détenus à des entrepreneurs privés en une forme moderne d'esclavage. D'où la remarque de la Cour suprême de Virginie dans un procès qui remonte à 1871, *Ruffin contre la Communauté* : les détenus sont les « esclaves de l'État ». Seule différence depuis cette époque, l'État est moins transparent sur ses pratiques esclavagistes.

Jusqu'aux années 30, une majorité des prisons d'État et des prisons fédérales sont largement autarciques ; elles produisent des denrées alimentaires et des biens manufacturés, nécessaires à leur consommation, et même de l'excédent, qu'elles vendent. Dans beaucoup d'États, des prisonniers sont employés comme gardes armés (jusqu'à la moitié des années 70, l'Arkansas détient environ 3 000 prisonniers avec seulement 27 employés civils) et à beaucoup d'autres postes, réduisant l'investissement financier de l'État. L'autarcie des prisons et la production excédentaire destinée à faire du profit cessent vers la moitié des années 30, pendant la Dépression, car les syndicats et les industriels se plaignent de cette concurrence sur le marché libre. L'une des lois alors promulguées, l'*Ashurst-Sumners Act* (en 1935), interdit le commerce entre États de produits fabriqués en prison, à moins que les prisonniers ne touchent un salaire minimum.

Le travail des détenus ne redevient une question majeure que pendant les années 80. Jusque-là, la plupart des denrées produites en prison sont destinées au système pénitentiaire ou à d'autres institutions de l'État, l'exemple le plus courant étant les plaques d'immatriculation. Cela commence à changer avec la construction massive de prisons et les incarcérations à tout va. Dans une étude de 1986 visant à réduire les dépenses du gouvernement en matière de politique carcérale, l'ancien juge de la Cour suprême, Warren Burger, lance

un appel pour transformer les prisons en « usines clôturées ». Il préconise, en gros, que les prisons redeviennent autarciques, et même sources de profit, c'est-à-dire des entreprises nécessitant un financement minimal de la part de l'État.

Tandis que, pour certains, l'esclavage (c'est-à-dire le travail forcé non rémunéré) offre au propriétaire des esclaves un potentiel de profit énorme, l'esclavage n'est plus, pour des raisons historiques, le mode économique dominant. D'abord, le propriétaire investit du capital dans son esclave : que celui-ci travaille et génère du profit ou non, il faut le nourrir, le loger, etc. à un niveau minimal, qui préserve sa valeur en tant qu'outil de production. Avec la montée du capitalisme industriel aux XVIII^e et XIX^e siècles, les capitalistes comprennent que le système traverse des cycles de prospérité et de marasme, suivant la surproduction. Par conséquent, les esclaves oisifs représentent une saignée sur les finances du propriétaire parce qu'il faut toujours les nourrir et les loger, qu'ils travaillent ou non. En revanche, un esclave « libre » peut être employé à un bas salaire, puis licencié lorsqu'il ne génère pas de profit pour son employeur, l'esclave rémunéré étant libre de mourir de faim, libre d'être à la rue, sans conséquence pour le propriétaire.

Autre inconvénient des esclaves au sens strict par rapport aux esclaves salariés, les premiers se révoltent à l'occa-

sion, détruisant les outils de production et/ou tuant le propriétaire. Plus courants et moins dramatiques, des actes de sabotage et de destruction rendent les machines inutilisables par le travail servile, de même que l'investissement en capitaux correspondant. Vers la moitié du XIX^e siècle, des esclaves salariés avec leurs machines complexes dépassent parfois en productivité, et en profit pour le propriétaire, des esclaves travaillant sur des machines moins fragiles et plus rudimentaires.

Pour les propriétaires de l'ancienne école, le problème reste de savoir quoi faire des esclaves non productifs. Le propriétaire d'aujourd'hui, l'État, est confronté au problème inverse, à savoir qu'il doit nourrir, vêtir, loger ses esclaves inactifs, qu'ils produisent ou non des marchandises de valeur. Selon une opinion assez répandue, l'espoir d'un profit à tirer d'esclaves prisonniers vaut toujours mieux que rien.

Certains partisans de l'esclavage carcéral le déguisent en programmes de « réhabilitation » ou de « formation », censés donner aux prisonniers des aptitudes ou un métier qui leur serviront à leur sortie de prison. Mais il n'en est rien. D'abord, presque sans exception, les emplois offerts par les industries carcérales sont peu qualifiés, intensifs, subalternes et généralement confiés à trois sortes de travailleurs exploités : les ressortissants de dictatures du tiers-monde et, aux États-Unis, les clandestins ou les prisonniers. L'habillement et l'indus-

trie textile en sont les meilleurs exemples. Ensuite, étant donné que ces emplois n'existent pas sur le marché du travail, ils ne pourront que difficilement utiliser les compétences acquises. Peut-on imaginer qu'un prisonnier libéré aille chercher au Guatemala ou au Salvador un boulot consistant à coudre des vêtements pour le marché américain, à raison d'un dollar par jour ? Puis, s'il est question de « réhabilitation », pourquoi ne pas rémunérer par un salaire minimum le détenu qui travaille ? Enfin, il faut tenir compte d'une réalité : les États-Unis disposent en permanence d'un volant de huit à neuf millions de chômeurs, souvent hautement qualifiés, qui ne trouvent pas de travail rémunéré le minimum nécessaire à leurs besoins. Ces prétendus programmes « de recyclage professionnel » sont un échec total : toutes les formations du monde ne créeront pas des emplois correctement rémunérés. Pour maximiser leurs profits (et donc payer des salaires moins élevés), les firmes américaines et multinationales délocalisent presque toutes leurs activités de production intensive vers les pays du tiers-monde.

Les États-Unis condamnent sans hésiter les exportations de biens chinois fabriqués en prison. C'est une hypocrisie criante, car on pourrait les critiquer de la même manière pour les denrées produites dans les geôles américaines. Dans certaines prisons de Californie et de l'Oregon, on fabrique des marchandises pour les exporter dans le

commerce de détail. Par une ironie suprême, le DOC* de Californie commercialise ses lignes de vêtements en Asie, se plaçant ainsi en concurrence directe avec les ateliers clandestins d'Indonésie, de Hongkong, de Thaïlande et, bien sûr, de Chine. La marque Prison Blues, fabriquée par des prisonniers dans l'Oregon, prévoit de réaliser, à l'exportation, un chiffre d'affaire supérieur à 1,2 million de dollars par an. Des fonctionnaires du Département d'État américain ont émis le souhait que les DOC des États n'exportent pas les marchandises fabriquées en prison, parce que cela pose problème à d'autres gouvernements, c'est-à-dire la Chine, qui, chaque fois qu'on l'a critiquée, a renvoyé la balle aux USA. Mais, alors que les Chinois ont annoncé un embargo sur les exportations de marchandises fabriquées en prison, les États-Unis ont intensifié les leurs.

Les détenus de Californie, qui réalisent des vêtements destinés à l'exportation, gagnent entre 35 cents et 1 dollar de l'heure. Dans l'Oregon, on paye les prisonniers entre 6 et 8 dollars l'heure. Mais on leur demande de rembourser jusqu'à 80 % de ce qu'ils perçoivent pour couvrir les coûts de leur incarcération. Du fait qu'ils travaillent pour une firme dont le DOC est propriétaire, c'est une simple opéra-

* DOC, Department of Corrections, équivalent de l'administration pénitentiaire au niveau fédéral et de chaque État.

tion comptable : les prisonniers gagnent finalement entre 1,20 et 1,80 dollar. Ce qui est encore compétitif, comparé au salaire d'un travailleur illégal dans les ateliers clandestins aux États-Unis et à ceux versés aux ouvriers de l'industrie de l'habillement en Extrême-Orient et en Amérique centrale.

Selon Fred Nichols, administrateur d'Unigroup, regroupement d'industries carcérales appartenant au DOC de l'Oregon : « Nous voulons qu'il n'y ait pas pour eux de différence avec le monde du travail extérieur » en matière d'entretiens d'embauche et autres. Évidemment, cela ne va pas jusqu'à leur accorder le droit aux négociations collectives ni à la représentation syndicale.

Dans les grandes lignes, la tendance s'oriente vers l'exploitation grandissante des détenus-esclaves qui travaillent en prison. Certains États, surtout ceux du Sud, le Texas, l'Arkansas, la Louisiane par exemple, font encore travailler leurs prisonniers dans les champs sans les payer, sous la surveillance de gardes à cheval armés ; ils ne prétendent aucunement les « réhabiliter » ni les « former » ; le travail est obligatoire, le refus de s'y plier entraîne des punitions sévères et prolonge les peines.

En 1977, la Cour suprême a décidé dans le procès *Jones v. North Carolina Prisoner's Labor Union**, de ne plus protéger

* Jones contre le syndicat de prisonniers de Caroline du Nord.

l'organisation de syndicats en prison. Les efforts des prisonniers pour obtenir un salaire minimum par des moyens juridiques n'ont en général pas eu de succès, car les tribunaux se sont débrouillés pour trouver des dérogations entre les lignes du *Fair Labor and Standards Act* * fédéral (FLSA).

Dans le Washington, l'État offre beaucoup d'avantages aux entreprises privées qui emploient des esclaves prisonniers. Les entreprises associées dites « de classe I » sont dispensées de loyer, de frais d'électricité, d'eau et de charges semblables. Elles ne sont pas obligées de respecter les règles de sécurité sur le lieu de travail en vigueur dans l'État ni les règles fédérales, ni de verser aux esclaves des allocations de congés payés, de chômage et d'arrêts maladie ; les esclaves n'ont pas droit à l'organisation ni à la négociation collectives. C'est la conception capitaliste de l'aide sociale, où l'État subventionne des entreprises privées aux frais des contribuables, ce qui dépasse largement ce que le prisonnier rembourse en impôts, frais de logement, nourriture, etc. Quand on pense que les esclaves prisonniers sont obligés de payer les impôts de l'État et les impôts fédéraux sans avoir le droit de voter, on peut se demander ce que cela signifie d'être imposé sans avoir le droit d'être représenté. Puisqu'on les oblige à payer des impôts comme n'importe quel citoyen,

* *Équivalent du Code du travail.*

sous prétexte qu'on leur fournit un contrat de réhabilitation ou de formation, pourquoi sont-ils privés du droit de vote accordé à tous les travailleurs et contribuables ?

Les travailleurs de l'extérieur devraient être conscients des conséquences pour leurs emplois de l'esclavagisme pratiqué en prison. Comble de l'ironie, en même temps que le chômage augmente à l'extérieur, la délinquance et le nombre d'incarcérations qu'elle entraîne augmentent. Qu'est-ce qui empêche de penser que, d'ici quelque temps, on ne trouvera plus d'emplois nécessitant beaucoup de main-d'œuvre non qualifiée ailleurs qu'en prison ou dans les pays du tiers-monde, où les gens travaillent dans les mêmes conditions. Et l'usine clôturée coïncidera avec la prison sans murs.

AU TEXAS, LES PRISONNIERS BÂTISSENT LEURS PROPRES CAGES

Dan Pens, septembre 1996

LA POPULATION CARCÉRALE du Texas est passée en dix ans de 37 000 à bientôt 145 000 détenus. À certaines époques, par manque de locaux, 35 000 prisonniers d'État ont dû être enfermés dans les prisons des comtés*. Et les tribunaux ont condamné l'État à plus de 650 millions de dollars d'amendes cumulées pour surpopulation des prisons. Au début des années 90, les électeurs du Texas ont approuvé un programme d'expansion des prisons sans précédent, financé par 2 milliards de dollars d'obligations ; mais, selon Wyne Scott, directeur de la TDCJ Institutional Division**, 1,5 milliard de dollars ont suffi. « En construisant 75 000 places de prison en quatre ans, nous sommes devenus le quatrième système pénitentiaire du pays, explique Scott. Et nous avons pu le faire en avance sur les délais fixés et en dessous du budget alloué. »

* Le « county » est une subdivision administrative correspondant plus ou moins à un département français.

** La direction des établissements du Texas Department of Criminal Justice [ministère texan de la Justice].

L'État a pu accomplir cet exploit « gargantuesque » et pour la moitié du prix de revient moyen national de construction de prisons grâce à deux facteurs principaux : l'utilisation d'un modèle modulaire prototype conçu par des architectes maison et le travail non rémunéré des détenus.

« Presque tous les éléments nécessaires sont fabriqués par des détenus de notre État, y compris le lit, le matelas, l'oreiller, le bloc lavabo-toilette, la cloison en inox, l'installation d'éclairage électrique et la porte d'entrée de la cellule, indique Scott. Nous avons fabriqué tout ce qui entre dans une cellule, sauf les murs et les sols, qui sont en béton coulé sur place. »

Mais cela va bientôt venir. L'État compte que les 10 000 lits encore vides à ce jour seront occupés d'ici à l'automne 1996 et il s'est déjà attaqué au projet d'agrandir les locaux existants, de 12 000 lits supplémentaires.

Selon Scott, le TDCJ a installé des bétonnières sur chacun des futurs chantiers, où des prisonniers non rémunérés fabriqueront les cellules en béton.

« Ainsi, précise-t-il, nous serons capables de construire des cellules de haute sécurité pour 35 000 dollars environ l'unité. La moyenne nationale pour une cellule de ce genre se situe entre 80 000 et 100 000 dollars. »

Toujours d'après Scott, les prisonniers seront formés à fabriquer les structures de moulage, à les installer et à

couler les murs et le sol en béton. Ils aménageront également l'intérieur des cellules et les équipements collectifs, réalisant jusqu'aux chantiers de peinture et de paysagisme.

Le Texas compte actuellement plus de quarante entreprises installées dans ses prisons, dont une usine de mobilier métallique qui produit pour les nouveaux établissements. En 1995, ces entreprises carcérales ont produit plus de 100 millions de dollars en biens et en services, grâce à une main-d'œuvre pratiquement esclave, non rémunérée, qui travaille pour les prisons mais aussi pour d'autres institutions gouvernementales, pour des municipalités et pour des comtés.

Selon Scott, les entreprises privées n'interviendront à l'avenir que pour la direction des chantiers ainsi qu'une partie de l'installation de l'électricité et de la plomberie. Tous les équipements électroniques seront mis en place par leur fabricant, pour que la garantie soit valable.

L'ÉCONOMIE CACHÉE DANS LES PRISONS DE L'OHIO

Danny Cahill, mars 1995 - avril 1996⁽¹⁾

S'EFFORÇANT DE PLACER des prisonniers à bas prix, le gouvernement de l'Ohio a inauguré l'Ohio Offshore Industries Project* (OSSI). Celui-ci démarché les entreprises et leur propose un contingent important de prisonniers bon marché, ce qui peut être plus tentant qu'une délocalisation de la production à l'étranger. Le gouvernement espère ainsi inverser la tendance amorcée par les entreprises, qui se sont expatriées pour diminuer leurs frais de personnel, et les faire revenir ou, en tout cas, empêcher que d'autres ne suivent leur exemple. Surtout, ce projet tente d'enrayer le déclin économique et de réduire le budget du système carcéral.

Le DORC⁽²⁾ (Département de réhabilitation et correction de l'Ohio) a passé un contrat pour la mise à disposition d'espace et de main-d'œuvre avec une firme privée du nom d'Unibase,

1. Ce qui suit a été partiellement publié dans « Exploitation of Ohio Prison Labor », par William Ridenour, dans *PLN*, en avril 1996, p. 10.

* *Projet d'entreprises extraterritoriales en Ohio.*

2. Le « Department of Rehabilitation and Corrections » de l'Ohio utilise l'acronyme ODRC. Certains militants des prisons de l'Ohio préfèrent dire DORC, [par référence au terme d'argot américain « dork » désignant le pénit].

spécialisée dans le traitement de données. Cette société a déjà introduit dix-huit de ces programmes dans des prisons à travers le pays.

Le travail proposé consiste à informatiser des données. Les prisonniers sont payés sur la base de 0,47 dollar l'heure, à laquelle s'ajoute une prime de rendement. Le montant de la prime a régulièrement baissé et les employés ne peuvent plus être assez rapides pour dépasser le salaire horaire de base. Unibase trouve son compte dans ces contrats : la main-d'œuvre est bon marché, les prisonniers n'ont pas le droit de former de syndicats, ils ne sont pas couverts par la Workers' Compensation* ni par le FLSA fédéral (*Fair Labor Standards Act*). Les détenus n'ont pas le droit de se plaindre, sauf à s'exposer à la discipline arbitraire de l'administration pénitentiaire ; de plus, on peut à volonté les engager, les licencier ou les mettre au chômage technique.

Dans l'institution correctionnelle de Lebanon, Unibase a une discipline plus stricte que les autres fournisseurs de travail. Les prisonniers engagés par Unibase perdent l'accès aux programmes éducatifs, aux soins et aux offices religieux. Ils doivent même renoncer aux heures de lessive, parce qu'elles empiètent sur l'emploi du temps fixé par Unibase. Ils ont, pour les mêmes raisons, du mal à aller aux douches ou à l'économat.

* *Équivalent de la Sécurité sociale.*

L'administration de la prison prétend que ces programmes de travail sont positifs pour l'économie car ils empêchent la fuite des emplois américains vers une main-d'œuvre étrangère bon marché ; ils ne privent pas de ces emplois des travailleurs américains de l'extérieur, mais ils créent de nouveaux emplois pour le personnel et les surveillants. Pourtant, avant qu'Unibase ne démarre son programme à Lebanon, le directeur général de l'entreprise venait de fermer un bureau de traitement de données dans le Kentucky et de licencier tout le personnel. Le matériel et les contrats avec la clientèle le suivirent du Kentucky à la prison dans l'Ohio. On peut donc dire, dans ce cas, que l'opération a coûté leurs emplois à des salariés américains.

Un certain nombre d'autres entreprises ont exprimé leur intérêt pour la main-d'œuvre proposée par les prisons de l'Ohio. Deux sociétés ont déjà signé des contrats avec l'Ohio Penal Industries (OPI) concernant l'emploi de la main-d'œuvre de la Chillicothe Correctional Institution (CCI). L'OPI diffère de l'OSSI en cela que des employés de l'État supervisent le travail des prisonniers et gèrent le programme eux-mêmes, au lieu que les programmes de travail soient gérés par des contractants extérieurs et des sociétés, comme c'est le cas avec l'OSSI.)

En avril 1993, Konica Business Machines Inc, société implantée à Windsor, dans le Connecticut, a signé un contrat

avec l'OPI pour la remise en état de photocopieurs Konica par des prisonniers.

Des détenus, qui sortaient d'un stage de formation à la réparation de machines de bureau, organisé dans leur prison, ont été recrutés pour ce contrat entre l'OPI et Konica. Ils étaient payés entre 35 et 47 cents de l'heure. Les photocopieurs remis en état étaient ensuite vendus ou loués par Konica à d'autres compagnies de l'Ohio et d'autres États.

Le contrat de l'OPI avec Konica a été résilié en mai 1994 à cause des difficultés juridiques qu'il posait à la société. De toute évidence, Konica, basée en dehors de l'État, craignait d'être dans l'illégalité en employant des prisonniers pour produire des marchandises destinées à la vente ou à la location dans l'Ohio. De plus, les photocopieurs portaient la mention « remis en état par Konica », alors qu'ils avaient été remis en état par des détenus, ce que rien n'indiquait sur les produits finis.

En août 1995, l'OPI a passé un contrat avec Perry Corporation, un concessionnaire en photocopieurs de Lima, dans l'Ohio, pour remettre en état d'autres photocopieurs.

L'espace alloué à l'OPI pour remettre en état des photocopieurs a de nouveau été équipé, et les prisonniers réembauchés, cette fois, par Perry, payés le même salaire que préalablement dans ce type de contrats. Celui passé avec Perry porte sur la remise en état de 200 photocopieurs par l'OPI, pour

commencer. L'entreprise s'est engagée à passer par l'OPI et la main-d'œuvre carcérale, dans le futur, pour plusieurs centaines de photocopieurs. Depuis le vote d'un projet de loi du Sénat, en 1995, l'Ohio a multiplié ses *Community Corrections Programs* et met un nombre grandissant de prisonniers à la disposition de qui veut profiter de leur travail.

Note de Daniel Burton-Rose : mi-1997, le chargé de communication de l'Ohio Department of Rehabilitation and Corrections, Joe Andrews, a déclaré que l'*Ohio Offshore Industries Program* a été interrompu à cause de « protestations émanant du public » et que l'Ohio ne s'engage plus dans aucun projet de partenariat utilisant le travail des détenus. Un simple coup de téléphone à Unibase nous a appris que la société intervient toujours dans les institutions correctionnelles de Lebanon, Warren et Orient par l'intermédiaire de Ohio Penal Industries⁽³⁾.]

³ Entretiens avec Joe Andrews et Lynn Blodgett, président d'Unibase, par Daniel Burton-Rose, juin 1997.

TRAVAILLER À EN MOURIR

Danny Cahill et Paul Wright, octobre 1995

L'UTILISATION PROFESSIONNELLE non réglementée de détenus les expose à des mauvais traitements extrêmes. Exemple : les prisonniers de la Franklin County Workhouse* ont été payés environ 5 dollars de l'heure pour trier à mains nues les résidus de métal dans les cendres d'un incinérateur de déchets de la compagnie Shaneway, à Columbus, dans l'Ohio. La Franklin County Workhouse est située en face de l'usine d'incinération, ce qui facilite la mise à disposition de prisonniers. Les détenus travaillaient sans aucun vêtement ni équipement de protection. Ces prisonniers intervenaient directement dans le flot de cendres d'une centrale électrique, la plus grande source connue de dioxine des États-Unis. Ils passaient leur journée dans des cendres toxiques contenant un taux d'arsenic 2 fois et demi plus élevé que celui autorisé par l'OSHA** ; un taux de cadmium 5 fois plus élevé ; de plomb 138 fois plus élevé et de dioxine équivalent à 770 fois ce qui était constaté dans le voisinage. Tous les prisonniers

* Maison de correction du comté de Franklin.

** Occupational Safety and Health Administration, l'équivalent de l'inspection du travail.

employés au tri des déchets souffraient de dermatites de contact, un des symptômes de l'exposition à la dioxine. La Franklin County Workhouse a fait faire ce travail à des prisonniers pour des périodes de dix-huit mois à quatre ans. Des délinquants non coupables de violence emprisonnés pour de courtes peines, inférieures ou égales à six mois, dans les prisons du comté ou de la ville représentent une population idéale pour un travail mortellement dangereux, c'est-à-dire marginale, de passage⁽¹⁾.

On raconte une autre histoire horrible de ce style, qui s'est passée à l'East Oregon Correction Institution (EOCI). Des détenus furent chargés de désamianter des conduites et de remplir des sacs avec l'amiante récupéré afin de la jeter. Ni les prisonniers ni leur surveillant n'étaient protégés d'aucune manière. Suite à l'ordre d'un capitaine des pompiers de l'État, on avait désigné ces détenus pour la corvée, et ils ont passé environ quarante-cinq heures à la tâche, protégés par leur seul uniforme de prisonnier et de simples gants de coton.

1. Les prisonniers contraints de travailler dans des environnements toxiques devraient lire le compte rendu du procès Fruit contre Norris, 905 F. 2d 1148 (8^e Circonscription, 1990), qui dit que « les détenus ne sont pas passibles de punitions s'ils refusent d'exécuter une tâche prouvée dangereuse pour la santé. L'administration de la prison, qui forcerait sciemment les détenus à exécuter un travail physique dangereux pour leur santé, ou excessivement douloureux, leur infligerait une punition cruelle et inhabituelle ». Le jugement du tribunal poursuit : « Certains actes ou omissions présentent un tel risque (pour la santé et la sécurité) qu'on peut conclure qu'il est connu ».

Peu de temps après, les prisonniers et le garde ont éprouvé des douleurs dans les poumons, ils toussaient et crachaient une substance noirâtre ; ils ont ensuite souffert d'autres problèmes de santé. Un détenu, Clarence Wallis, a tenté d'informer l'administration de l'EOCI de la présence de l'amiante. Puis il a porté plainte et demandé à être dispensé de la corvée s'il n'était pas protégé par un équipement adéquat. Suite à sa plainte et à celles d'autres détenus, la prison a engagé une compagnie professionnelle spécialisée dans le désamiantage, qui a retiré plus de 500 kg d'amiante des greniers de la prison. Une année avant l'événement, une étude suivie d'un rapport avaient alerté l'administration des prisons sur les risques graves pour la santé des habitants et des employés de la prison que présentait l'amiante des greniers. La cour d'appel de la neuvième circonscription a jugé par la suite que l'administration de la prison avait été délibérément indifférente aux risques encourus par la population des détenus et des employés. Dans de telles circonstances, même des peines de prison relativement courtes peuvent se transformer en condamnations à une mort lente⁽²⁾.

2. Wallis v. Baldwin, 70 F. 3d 1074 (9th Cir. 1995).

MICROSOFT PULVÉRISE LA CONCURRENCE

Dan Pens, avril 1996

DANS LA RÉGION DE SEATTLE, base de Microsoft, le géant du logiciel, on utilise parfois l'expression « Millionnaire Microsoft ». Un grand nombre d'anciens salariés de Microsoft ont quitté la compagnie fortune faite et sont maintenant libres de profiter d'autres aventures. Beaucoup d'entre eux sont jeunes, ne dépassant pas la quarantaine.

Il ne suffit pourtant pas de trimer pour Microsoft pour devenir millionnaire : Microsoft fait conditionner beaucoup de ses produits par des prisonniers du Twin Rivers Corrections Center (TRCC) du Washington.

D'après un prisonnier qui travaille pour Exmark, compagnie spécialisée dans le conditionnement, environ 90 prisonniers du TRCC ont emballé 50000 exemplaires de la disquette de démonstration Windows 95 ainsi que des échantillons pour la promotion par courrier personnalisé.

« C'était le bon temps pour nous, se rappelle-t-il avec naïveté. Il y avait beaucoup de travail pour tout le monde. » Ce même détenu raconte qu'il a été licencié après le contrat

avec Microsoft et qu'il n'a pas travaillé depuis. Chaque jour, dit-il, il va voir sur le panneau d'affichage la liste « d'appel » d'Exmark, avec les noms des travailleurs suffisamment chanceux pour avoir du travail le lendemain. Il explique que les prisonniers avec le moins d'ancienneté ou ceux qui ont déplu, par leur impertinence ou de mauvaises habitudes professionnelles, ne figurent sur les listes qu'en cas de très gros contrats.

Exmark, filiale de Pac Services, compagnie basée dans le Washington, recrute aussi en dehors des prisons, dans le « monde libre ». Steve Curly, contremaître dans le « monde libre », nie que la compagnie ait conditionné des logiciels Windows 95. Mais, d'après lui, Exmark a conditionné, avec le TRCC, des dizaines de milliers d'exemplaires du logiciel Microsoft Office ainsi qu'emballé et expédié jusqu'à 40 000 souris Microsoft en une semaine.

Beaucoup des prisonniers employés par Exmark ne le sont, d'après l'un d'eux, que « lorsqu'un gros contrat nécessite des travailleurs supplémentaires ». En cas de travail abondant, les prisonniers engagés par Exmark doivent passer à la vitesse supérieure et faire les trois-huit. À d'autres moments, l'entreprise n'a plus besoin d'eux et ils restent oisifs dans leur cellule.

Selon les détenus employés par Exmark, Microsoft n'est pas seul à bénéficier de cette main-d'œuvre « flexible » ; ils

affirment avoir régulièrement conditionné des marchandises pour Costco, Starbucks et JanSport. Toujours d'après eux, Exmark n'emballé pas que des marchandises de détail, mais se charge souvent de remplir des enveloppes pour des mailings importants, par exemple pour US West, le géant des télécommunications.

Beaucoup seront surpris d'apprendre que des entreprises privées emploient des détenus. Le premier choc passé, ils trouveront peut-être l'idée nouvelle et géniale. On a beaucoup débattu du « génie » de l'idée, mais on a rarement mis en doute sa « nouveauté ». Pour la grande majorité, l'utilisation de détenus par des firmes est une innovation récente. Or c'est totalement faux.

À partir de 1817, avec la prison d'Auburn dans l'État de New York, le modèle américain qui s'est imposé était celui de la « location/sous-traitance des prisons ». L'État sous-traitait parfois ses établissements à des entreprises privées ; lorsqu'il les gérant lui-même, il louait des détenus aux entreprises.

Au XIX^e siècle, les prisons étaient essentiellement des camps de travaux forcés. Les prisonniers fabriquaient toute une gamme de produits, dont des chaussures, du mobilier, des chariots et des poêles. Pour plus de profit, ils étaient souvent logés dans des conditions sordides, nourris d'aliments avariés, mal vêtus et pauvrement chaussés. On utilisait

beaucoup le fouet et les soins médicaux étaient inexistants. D'après le Dr Lewis Wynne, directeur exécutif de la Florida Historical Society, les États contrôlaient à peine ce qui se passait dans les prisons et leurs gérants tuaient souvent les prisonniers au travail. Le taux de mortalité, selon le Dr Wynne, pouvait atteindre 40 % de la population carcérale.

Malgré les protestations émises, dès le début, par des associations de fabricants et les organisations de travailleurs, les États s'obstinèrent dans cette manière de réaliser des économies et refusèrent d'abandonner le système de sous-traitance des prisons. Ce qui s'est passé au Tennessee en est un bon exemple.

Dans les années 1870, des concurrents de la Tennessee Coal, Iron and Railroad Company accusèrent l'emploi de détenus d'avantager cette compagnie. Les législateurs de l'État firent la sourde oreille et le système de sous-traitance demeura inchangé.

En 1891, la compagnie ferma l'usine à tous les mineurs qui avaient refusé de signer un contrat leur interdisant d'être syndiqués. Elle les remplaça en totalité par des détenus mis à sa disposition par les prisons. Se déroula alors l'épisode connu sous le nom de « Coal Creek Rebellion » : des mineurs syndiqués en colère prirent d'assaut les prisons en sous-traitance, relâchèrent plus de 400 prisonniers, qu'ils embarquèrent sur des trains en route pour le parlement de l'État.

La compagnie refit le plein de détenus dans ses camps de travail. Les mineurs libérèrent cette nouvelle vague de prisonniers et réduisirent en cendres une partie de la prison. Peu de temps après, le Tennessee cessa finalement de « louer » ses prisonniers.

Au début de ce siècle, la plupart des autres États en firent autant et votèrent un ensemble disparate de lois limitées à leur territoire, qui supprimaient ou restreignaient l'emploi de détenus par des entreprises privées. Deux lois fédérales de l'époque du New Deal, le *Hawes-Cooper Act* en 1929 et le *Ashurst-Sumners Act* en 1935, mirent un terme à la relation entre entreprises privées et main-d'œuvre détenue. *Hawes-Cooper* autorisait les États à refuser l'entrée de produits fabriqués en prison dans d'autres États et *Ashurst-Sumners* considérait comme une infraction fédérale de faire circuler d'un État à un autre des marchandises fabriquées en prison, quelles que soient les lois des États pris séparément. Ainsi s'acheva la première période de profits obtenus par l'emploi de détenus.

Dans les années 70, le *Chief Justice** Warren Burger, né seize ans après la « Coal Creek Rebellion », se fit l'apôtre de la transformation des prisons américaines en « usines clôturées ». Le Congrès se laissa volontiers convaincre. Dans le

* Le président de la Cour suprême.

cadre du *Justice System Improvement Act* * en 1979, le Congrès vota un amendement qui dispensait sept projets pilotes du *Prison Industry Enhancement* ** (PIE) de se conformer à l'*Ashurst-Sumners*. En 1984, le PIE menait vingt projets pilotes et la définition des projets permettait d'inclure toutes les entreprises installées dans des prisons par un comté ou un État. La loi fut de nouveau amendée en 1990 pour permettre jusqu'à cinquante « projets » pilotes (surtout des États). Aujourd'hui, toutes les productions de prisons de cinquante États ou comtés peuvent être légalement commercialisées entre États. Ainsi commence le deuxième épisode du racket des profits obtenus d'une main-d'œuvre carcérale, avec un PIE assez grand pour que n'importe quelle entreprise de n'importe quel État puisse avoir sa part du gâteau.

Pour des compagnies comme Exmark, la proposition est alléchante. Exmark verse aux détenus qu'elle engage dans l'État du Washington un salaire horaire minimum (4,90 dollars), mais ce chiffre est trompeur. En effet, le Department of Corrections déduit 20 % du salaire des prisonniers pour rembourser « les dépenses d'incarcération ». (Après calcul, une retenue de 20 % des salaires de cent

* *Loi pour l'amélioration du système judiciaire.*

** *Accroissement de l'activité professionnelle en prison.*

détenus suffit à financer le salaire et les charges sociales de huit gardiens). Quelque 10 % supplémentaires sont retenus et placés sur un « compte épargne obligatoire », qui ne rapporte pas d'intérêts ; 5 % sont versés à un « Fonds de compensation aux victimes », administré par l'État. Sont également retenus l'impôt fédéral sur le revenu, l'assurance sociale et l'assistance médicale. Le DOC a le droit de déduire 20 % supplémentaires pour dommages et intérêts fixés par le tribunal, frais de justice et autres dettes. Au bout du compte, le salaire horaire empoché par les prisonniers se situe entre 1,80 et 2,80 dollars. Mais ce montant est encore généreux, parce que la loi autorise à déduire jusqu'à 80 % du salaire des prisonniers, et ils pourraient finir par gagner moins de 1 dollar de l'heure.

Exmark et d'autres entreprises privées installées dans les prisons du Washington ne sont pas obligées de fournir à leurs travailleurs des prestations sociales, telles que l'assurance médicale ou la retraite (bien que l'État propose un vaste plan de retraite baptisé « Three Strikes* » !) Ajoutons que l'État subventionne ces entreprises puisqu'elles ne paient en général pas ou peu de loyer pour les locaux (bureaux, ateliers, entrepôts...) qu'elles occupent dans les prisons.

* *Les trois coups, ou les trois grèves !*

Le bail signé par Exmark avec l'État du Washington a fixé son loyer annuel à la somme de 1 dollar en échange d'une impressionnante superficie en ateliers et entrepôts. Le DOC subventionne souvent d'autres frais généraux (comme le gardiennage 24 heures sur 24), à la charge de toute entreprise privée dans un autre contexte.

Beaucoup des détenus engagés s'estiment formidablement avantagés par cet arrangement, la preuve en est la liste d'attente d'au moins une année pour les prisonniers du TRCC espérant être engagés par Exmark. Selon eux, n'ayant pas beaucoup de dépenses, ils peuvent envoyer chez eux la majeure partie de ce que leur emploi leur rapporte. Et ils sont souvent très fiers de subvenir aux besoins de leur famille, malgré leur incarcération. Les emplois habituellement confiés à des détenus dans l'État du Washington ne rapportant que 25 à 42 cents de l'heure, les prisonniers considèrent qu'ils auraient bien une chance extraordinaire de travailler pour Exmark.

Selon certains groupes de défense des droits des prisonniers, les emplois offerts par des entreprises privées sont une aubaine pour les détenus. Charlie Sullivan, codirecteur de Citizens United for Rehabilitation of Errants* (CURE), organisation nationale pour la réforme pénale, s'exprima en 1995 sur les succès de CURE en cinq ans :

* *Citoyens unis pour la réhabilitation des dévoyés.*

Je dirais d'une manière générale que nous avons surtout eu des succès dans le domaine de l'emploi. Nous avons collaboré avec les entreprises implantées dans les prisons. Cela a entraîné un débat philosophique entre acteurs de la réforme pénale, surtout à gauche, où l'on craint que les prisonniers soient exploités. Je suis convaincu que nous devons soutenir cette démarche, même si, cela ne fait aucun doute, il faut être très prudent dans la pratique [...] Notre objectif est de permettre aux prisonniers de trouver un emploi à leur libération.

Mais quel genre d'emploi « permet-on aux détenus de trouver » à leur libération ? Bien des emplois possibles ont été délocalisés dans les prisons. Lockart Technologies, Inc. est un bon exemple : cette compagnie a supprimé 130 emplois du « monde libre » en fermant un atelier d'assemblage de plaquettes situé à Austin, dans le Texas. Puis elle a déménagé tout son matériel vers une prison « privée » (gérée par Wackenhut Corporation) à une cinquantaine de kilomètres ; elle a ensuite engagé des détenus de la prison d'État en remplacement des 130 ouvriers licenciés à Austin. La prison, qui a réaménagé ses ateliers en fonction des besoins de Lockart Technologies, fait payer à la compagnie un loyer annuel de 1 dollar.

En 1994, le DOC du Washington a construit, avec l'argent des contribuables, un « bâtiment industriel » de plus de 5 000 mètres carrés, juste à côté du Washington State Refor-

matory. L'État s'est efforcé d'y attirer des industries privées. À ce jour, il a convaincu Elliot Bay Metal Fabrication, A&I Manufacturing, Inc. et Redwood Outdoors, Inc.⁽¹⁾

Elliot Bay fabrique des cuves pour micro-brasseries et de l'équipement pour la pêche commerciale (bassins, tapis roulants et citernes). Ont été engagés onze soudeurs et métallurgistes hautement qualifiés. Or, comme souvent pour ce type d'emplois en prison, les candidats possédaient ces compétences avant d'être engagés. Elliot Bay n'organise aucun programme de formation et ne s'occupe pas de fournir une qualification professionnelle aux prisonniers. L'entreprise s'est installée dans une prison uniquement pour faire des bénéfices.

L'entreprise A&I Manufacturing fabrique des stores en métal, des mini-stores, des stores en tissu, des rayonnages métalliques, et elle envisage de produire d'autres revêtements de fenêtres, tels que des rideaux. Toute sa production est vendue à De-El Enterprises, Inc., une compagnie locale qui traite à son tour avec des entrepreneurs pour équiper des bâtiments entiers en stores, étagères, etc.

1. Boeing, la plus grosse entreprise mondiale d'aviation civile, a aussi découvert les avantages de la main-d'œuvre carcérale. MicroJet fabrique des pièces détachées qu'elle vend à Boeing. Cette petite compagnie emploie huit prisonniers du Washington State Reformatory de Monroe, auxquels elle verse un salaire très inférieur au salaire pratiqué à l'extérieur. Voir : Paul Wright, « Making Slave Labor Fly : Boeing Goes to Prison », *PLN*, mars 1997, p. 1.

Redwood Outdoors, fabricant de vêtements, emploie une vingtaine de prisonniers. Selon les détenus engagés par Redwood, ils fabriquent des vêtements pour, entre autres, les marques Eddie Bauer, Kelly-Hanson, Planet Hollywood et Brooks. La plupart rechignent à raconter ce qu'ils font, et, surtout, pour quelle marque. « Eddie Bauer ne tient pas à ce que l'on sache qu'ils emploient des détenus », avoue l'un d'eux discrètement.

Étant donné le coût d'un bâtiment de 5 000 mètres carrés, les salaires des gardes et des surveillants payés par le DOC, les frais de maintenance et d'administration, on peut se demander en quoi l'installation de ces entreprises en prison est rentable pour le DOC, sans oublier qu'il ne leur est demandé qu'un loyer dérisoire de 1 dollar par an. Or l'État tient fortement à étendre les entreprises privées dans les prisons. Dans sa session de 1993, le parlement du Washington a voté le projet de loi du Sénat 5989, enregistré sous le code RCW 72.09.111, qui mandate le DOC du Washington pour augmenter le nombre de prisonniers employés par les « libres entreprises » de 300 par an, avec une augmentation nette de 1500 nouveaux emplois d'ici à l'an 2000.

La loi fait allusion quelque part au souci que ces emplois créés dans les prisons d'État ne mettent au chômage des travailleurs libres, précisant que les entreprises indus-

rielles « [ne] fourniront à des fabricants ou des entreprises de l'État de Washington [que] des marchandises ou services actuellement produits par des fournisseurs extérieurs à l'État ou étrangers ». Toujours selon la loi, le DOC est supposé procéder à « une analyse de l'impact potentiel des produits ou des services proposés sur les entreprises et sur le marché du travail de l'État du Washington ».

Bien sûr, certains produits fabriqués en prison, par exemple les vêtements cousus pour Redwood Outdoors, tombent en vérité dans la catégorie des marchandises « actuellement produites [...] par [...] des fournisseurs étrangers », puisqu'ils sont fabriqués dans les infâmes ateliers clandestins, les *maquiladora*, du Mexique et de l'Amérique centrale. Mais que dire du matériel de micro-brasserie et de pêche fabriqué par Elliot Bay ? N'y a-t-il dans l'État de Washington aucun métallurgiste capable de les fabriquer ? Et les stores en métal ou en tissu fabriqués par A&I ? Personne dans l'État du Washington ne pourrait-il offrir ces emplois à des chômeurs libres ?

La loi exige que le DOC procède à une évaluation de l'impact potentiel sur le marché du travail local de la délocalisation de ces emplois vers les prisons. Mais elle ne dit rien par rapport à ce que cette évaluation pourrait montrer ni s'il faudrait empêcher le DOC de créer des emplois dans les prisons, dans l'hypothèse où ceux-ci risqueraient de porter

préjudice aux travailleurs de l'extérieur. Mais pourquoi des entreprises comme Elliot Bay ou A&I Manufacturing devraient-elles offrir des emplois existants à des chômeurs libres ? Alors qu'elles peuvent occuper des locaux mis à leur disposition par l'État et disposer d'« une main-d'œuvre captive » pour un salaire minimum, alors qu'elles peuvent l'engager, la licencier ou la débaucher à volonté. Et comment les entreprises de la région peuvent-elles résister à la concurrence venue des prisons ? La réponse est qu'elles ne le peuvent pas. Des entreprises comme Elliot Bay et A & I suppriment des emplois locaux et font baisser les salaires des travailleurs libres. CQFD.

Un détenu employé par Elliot Bay présentait fièrement Elliot Bay comme « le meilleur projet de la boîte ». D'après lui, son emploi lui permettait de se perfectionner dans la soudure et de se préparer à un emploi à sa libération. Lorsqu'on lui a fait remarquer qu'Elliot Bay privait probablement d'emploi des travailleurs de la société, il a répondu : « J'emmerde la société ! C'est elle qui m'a enfermé ».

Mais quelle est la partie de la société vraiment en train de se faire entuber par l'installation d'entreprises dans les prisons ? Pas les actionnaires de Microsoft, d'US West, de Costco ou de Starbucks, qui sont probablement très satisfaits de la situation. En revanche, les soudeurs, métallurgistes et ouvriers au chômage pourraient avoir une autre

vision des choses, lorsqu'ils se rendront compte que le seul moyen de trouver du travail pourrait être d'aller en prison.

[*Note de Daniel Burton-Rose* : D'après des employés d'Exmark, Microsoft a résilié en décembre 1996 un contrat de conditionnement avec des détenus, en invoquant des questions de « contrôle de qualité ». L'article qui précède, repris localement et nationalement, y a peut-être été pour quelque chose. Les grandes entreprises n'ont pas de scrupule à exploiter les détenus qu'elles engagent, mais elles préfèrent éviter la publicité.]

ARMÉS ET DANGEREUX

Raymond Luc Levasseur, mai 1995

EN DÉCEMBRE 1989, lorsque l'on m'a transféré à l'US Penitentiary * (USP) de Marion, dans l'Illinois, les troupes américaines étaient en train d'envahir le Panama. Au milieu de la destruction générale, des fosses communes et des mensonges des politiciens et des chefs militaires, l'impressionnante puissance de feu américaine s'étalait pour imposer ses volontés à une autre nation d'Amérique centrale. Elle a utilisé tout un arsenal d'armes terrestres, navales et aériennes, outre les habituels M16, pour tuer tout ce qui se tenait dans sa ligne de mire. Qu'il soit technologiquement avancé ou aussi simple qu'une grenade, ce matériel de guerre est fabriqué aux USA, et en partie par des prisonniers fédéraux.

Les Federal Prison Industries, Inc. (UNICOR) fabriquent entre autres du matériel militaire pour la pléthorique machine de guerre américaine ; et cela dure depuis un premier contrat, en 1934, avec le War Department**, aujourd'hui baptisé euphémiquement Department of Defense***. Le Federal

* *Pénitencier fédéral.*

** *Le ministère de la Guerre.*

*** *Le ministère de la Défense.*

Bureau of Prisons (BOP) se vante que les détenus, main-d'œuvre esclave, qui travaillent souvent dans des conditions risquées et pour un salaire horaire moyen de 23 cents, ont contribué et contribuent encore grandement à la production militaire. Il se flatte aussi que l'UNICOR l'aide à contrôler les prisonniers dans un système scandaleusement surpeuplé.

L'UNICOR produit pour l'armée des câbles de remorquage et autres câbles de missile, des éléments utilisés pour les munitions, du matériel de transmission, des pièces détachées pour bombes ; de plus il révisé des moteurs, coud des uniformes, etc. Dans ses brochures, le BOP exhibe fièrement des photographies de prisonniers travaillant dur à ces tâches diverses. Ancien du Viêt-nam, j'ai été particulièrement frappé par une photo qui montrait des prisonniers fédéraux en train de produire du matériel destiné au Viêt-nam. Contrairement à la plupart des prisonniers, j'ai vu de mes yeux l'effet mortel du produit fini.

L'UNICOR travaille avant tout pour l'armée, que ce fut pendant la guerre de Corée, lorsque 80 % de ses ventes allaient à l'armée, ou pendant la guerre du Golfe, quand les prisonniers devaient faire des heures supplémentaires. En fait, l'armée a son propre représentant au conseil d'administration de l'UNICOR qui conseille comment mieux exploiter la main-d'œuvre pour les objectifs militaires. Être sous contrat avec le War Department ne signifie pas seulement

fournir l'armée américaine, car les États-Unis redistribuent ensuite ce matériel militaire à leurs États-clients, d'Israël à l'Indonésie, et à certains des régimes les plus dégénérés et les plus assoiffés de sang du monde. Au Salvador, par exemple, les bénéficiaires de l'aide militaire américaine s'en servaient pour tuer leur propre peuple.

L'US Penitentiary Marion est une prison de haute sécurité où les mauvais traitements aux prisonniers sont bien connus d'Amnesty International, du Human Rights Watch, de la commission du Congrès et autres. Dans l'isolement sans fin, il n'y a pas grand-chose qui puisse nourrir l'intellect, rien qu'un manque incommensurable de stimulation et de distraction, et aucun travail dans lequel s'investir. À une exception près : l'administration pénitentiaire a conçu un plan qui permet à des prisonniers que l'on estime convenir de pouvoir être transférés dans un établissement moins brutal pour une période de servitude volontaire dans une unité dite de « pré-transfert ». C'est un plan exploité jusqu'à la garde par l'administration, qui a bien compris que les prisonniers de Marion sont prêts à tout pour quitter leur mitard, l'isolement, cet avant-goût du tombeau, et qu'ils accepteront tout ou presque.

Tous les prisonniers fédéraux doivent travailler, mais pas spécifiquement pour l'UNICOR ; 26 % d'entre eux le font. Les autres, la majorité, préfèrent d'autres secteurs d'activité, la cuisine et l'entretien par exemple, ou les rares

programmes d'éducation ou de formation proposés. L'US Penitentiary Marion et maintenant l'USP Florence, et eux seuls dans le système pénitentiaire fédéral, exigent que les prisonniers travaillent pour l'UNICOR comme condition préalable à leur transfert. Le seul travail proposé par l'UNICOR à Marion est la production pour l'armée.

Le Bureau of Prisons ne tient pas compte du *Freedom of Information Act* (FOIA) et refuse de donner des détails sur la production militaire à Marion. Cependant, à Marion, l'UNICOR produit notamment des câbles de transmission électroniques, vendus au War Department. Ceux-ci servent à équiper divers véhicules au sol, tanks et véhicules blindés de transport de troupes ; des contremaîtres sur les chaînes se sont vantés que les câbles servent aussi dans les hélicoptères. Pendant la guerre du Golfe, les prisonniers de Marion employés par l'UNICOR ont été forcés de faire des heures supplémentaires. Quelles que soient leurs spécificités, les câbles électroniques dans l'armée jouent un rôle indispensable dans beaucoup de systèmes d'armes et de lancement.

Marion est rattaché à la prison fédérale de Lexington, dans le Kentucky ; ses résultats en production et ses bénéfices n'apparaissent pas séparément dans la comptabilité informatique. Au cours d'une année moyenne, Lexington exécute 800 à 1 200 commandes pour l'armée, pour un total de 12 millions de dollars.

Dans la guerre moderne, sous l'appellation de « matériel militaire », on trouve des armes électroniques sophistiquées bien plus destructrices qu'un fusil de soldat. En Irak, par exemple, l'électronique a permis de bombarder des usines de traitement des eaux, et de porter l'attaque bactériologique jusqu'à ceux dont la vie dépendait de cette eau. On estime que 46 900 enfants irakiens sont morts pendant les sept premiers mois de 1991 suite à des attaques américaines contre les infrastructures du pays. Outre les pilotes et les artilleurs, qui ne voient jamais leurs victimes, ce qui sert à coordonner et propulser la destruction de masse constitue l'essentiel de la guerre, jusqu'à l'électronique de base et les câbles de transmission.

Le matériel militaire ne se fabrique pas dans le vide. Les prisons qui en ont produit pendant la guerre du Viêt-nam savaient forcément qu'une guerre faisait rage. Tout le monde connaît les conquêtes passées et présentes de l'armée américaine. On sait peut-être moins bien, et pourtant cet aspect est tout aussi important, que le gouvernement détourne des armes et du matériel militaire au profit de tueurs en série déguisés en chefs d'État. Le petit ruisseau de l'UNICOR rejoint la grande rivière des producteurs d'armement qui alimente le plus important exportateur d'armes mondial.

Les USA ont fait tout un foin de l'emploi par la Chine de détenus dans la production de textile et autres exportations

destinées au marché américain. On dit que c'est une atteinte aux droits de l'homme (autrement dit, cela réduit les bénéfices des entreprises américaines). L'une des controverses concernait des décorations d'arbres de Noël fabriquées par des prisonniers chinois et exportées aux États-Unis. À ma connaissance, aucune boule de Noël n'a jamais tué personne, mais des tonnes de matériel militaire, dont des détenus américains ont fourni les composants essentiels, sont exportées pour bombarder, faire sauter et terroriser leurs destinataires.

Pour moi, être révolutionnaire est la meilleure manière de vivre. L'arrestation et l'emprisonnement impliquent des mises au point, mais ils ne m'ont pas fait me repentir de toute une vie d'anti-impérialiste, luttant pour la justice. J'ai été envoyé à Marion à cause de mes convictions politiques et de mes relations et, selon toute vraisemblance, j'y resterai à moins de les renier, ce que je ne ferai pas. Je considère qu'accepter de produire du matériel militaire pour obtenir mon transfert reviendrait à renier mes convictions et mes principes politiques. *Je ne le ferai pas.*

Refuser d'être complice du militarisme américain est un acte profondément enraciné dans la conscience et la solidarité avec ceux qui combattent l'impérialisme des États-Unis et essaient de lui résister. Cet acte est d'ordre symbolique, mais il est indispensable pour s'opposer au côté collabora-

teur du système. Lors de la toute récente attaque au Liban des forces israéliennes, équipées par les États-Unis, chaque journal, chaque magazine, chaque image d'actualité montrant les atrocités qui ont eu lieu, les centaines de tués et de blessés, les centaines de milliers de réfugiés, tout cela était la preuve d'un développement régulier des armes et du matériel de fabrication américaine.

Pour un prisonnier politique, mettre des principes en pratique peut être symbolique, mais manifester qui l'on est et pourquoi l'on se bat vaut mieux que de se plier au programme du gouvernement. Il est important de se rappeler que, si limitée que soit la résistance, c'est toujours une façon d'avancer. Il faut s'opposer à l'ampleur des crimes perpétrés par les États-Unis, ce qui ne peut se faire sans risque ni sacrifice. On peut déplorer l'absence d'une résistance organisée et plus large, mais cela n'enlève aucune valeur à l'action d'individus ou de petits groupes. L'Histoire est remplie de leurs exemples et de leurs cadavres : des militants du groupe La Rose blanche*, qui s'opposèrent au fascisme allemand, aux quelques guérilleros pionniers du sandinisme ; de John Brown** aux Industrial Workers of the World*** ; de

* Qui organisa l'attentat contre Hitler en juillet 1944.

** Meneur de la lutte pour l'abolition de l'esclavagisme, il fut pendu. Comme dit la chanson, « son corps pourrit dans la tombe, mais son âme continue le combat ».

*** Un des premiers syndicats américains.

Malcolm X à George Jackson* l'indomptable. Pour chaque nom cité, il y a d'innombrables anonymes. Une seule récompense, à part la victoire : l'esprit de résistance fait vivre. Cette décision n'est pas sans conséquences. Les mains de fer du gouvernement et du Bureau of Prisons ne font pas de quartier aux révolutionnaires, aux rebelles et aux dissidents. Marion a entre autres missions de détruire l'identité d'un individu et ses liens avec la communauté. Un directeur de prison, Ralph Aaron, a affirmé que « l'objectif de Marion est d'empêcher les comportements révolutionnaires en prison et ailleurs ». Plutôt exagéré de la part d'un moulin à paroles de bureaucrate, mais il n'en reste pas moins que Marion, c'est la répression incarnée dans l'expérimentation sociale. Au moindre signe qu'un prisonnier ne se conforme pas aux diktats de l'établissement, il est condamné à l'isolement permanent. Pour celui qui transgresse, il n'y aura pas de répit, aucun espoir de liberté ; plus de rencontres avec la famille et les proches, aucun accès à un travail gratifiant, à l'éducation, aux loisirs, aucune proposition de liberté conditionnelle. Sans oublier l'indifférence du public et la réaction de la gauche libérale, qui considère les prisonniers avec mépris et les prisonniers politiques avec hostilité. À Marion, un axiome annonce la couleur : « Qui pénètre cette enceinte

* Militant de la libération des Noirs, assassiné en 1971 par ses gardiens de prison.

n'en sortira qu'après en avoir chié un max ». C'est la mission de Marion. Mais « en chier », ce n'est rien, ~~quelque chose~~ comparé à produire des armes, qui serviront à ~~envoyer d'autres~~ êtres humains à la tombe, des êtres humains tout aussi victimes de l'oppression et qui ne m'ont fait aucun mal.

Il y a vingt-neuf ans, j'étais soldat chez les Vietnamiens et, le fusil à la main, je profanais leur terre. Je voyais malades, blessés, infirmes et morts ceux que j'avais pour mission d'éclairer, ou d'illuminer, sur les vertus de l'impérialisme américain. Une fois libéré, j'ai rejoint les Viet-nam Veterans Against the War*. Ce rassemblement d'anciens combattants, tourmentés par leur conscience et las de la guerre, a rajeuni un mouvement pacifiste tombé en léthargie alors que les bombardements américains au Viêt-nam battaient leur plein. En même temps que le Viêt-nam, une autre guerre faisait rage dans les rues de la mère patrie, à Newark, Detroit, Pine Ridge, Attica, Humbolt Park, ou dans les quartiers est de Los Angeles. Dans cette guerre-ci, des batailles intestines étaient provoquées par des espions, des agents provocateurs de la police et des mouchards se multipliant rapidement dans une société saturée de drogue, obsédée par le principe du « moi d'abord ». Outre l'Asie du Sud-Est, l'interventionnisme américain a laissé des traces sanglantes entre autres au

* Anciens combattants du Viêt-nam contre la guerre.

Chili, en Argentine, au Nicaragua, au Salvador, en Angola, en Afrique du Sud, à Cuba et à Porto Rico. Et, comme au Viêt-nam, les victimes étaient principalement des civils.

Toujours en guerre, le policier du monde, cette force militaire omnipotente et omniprésente des États Unis, est chargé de faire respecter le code de bonne conduite du capitalisme. L'armée a été mobilisée pendant la révolte de Los Angeles. Des troupes ont été envoyées en Somalie, où elles n'ont pas tardé à être accusées d'atteintes aux droits de l'homme par les organismes humanitaires et par le peuple somalien lui-même.

Le Viêt-nam a changé ma vision de la libération : il faut lutter constamment et continuellement contre les puissances qui imposent leur volonté aux autres pour avoir le pouvoir et tirer le maximum de profit. La liberté est l'ultime expression et l'ultime condition d'un peuple qui maîtrise sa propre destinée. Une fois déjà, le gouvernement m'a donné un uniforme et s'est servi de moi pour faire la guerre. J'étais jeune et j'étais naïf, ce qui n'était pas une excuse pour que je sois complice. Cela ne se reproduira pas.

SOLIDARITÉ À STILLWATER Grève des détenus à Oak Park Heights

Daniel Burton-Rose, octobre 1996

LE 4 MARS 1996, à la prison de haute sécurité d'Oak Park Heights, à Stillwater, dans le Minnesota, a eu lieu l'un des plus impressionnants récents exemples de solidarité et de cohésion politique entre prisonniers. Tôt le matin, quelque 120 prisonniers ont refusé de rejoindre leur poste chez Minncor, l'entreprise carcérale de l'État du Minnesota. Les travailleurs en grève exigeaient un salaire minimum, le rétablissement des visites sans restriction, la fin de la brutalité systématique dans la ségrégation, la baisse des frais excessifs pour soins médicaux et le téléphone, une meilleure aération, l'arrêt de l'inflation des prix de cantine, l'amélioration de la bibliothèque juridique, inadaptée et médiocre, et le réabonnement au câble qui venait d'être supprimé⁽¹⁾.

Selon Guy Piras, P-DG de Minncor, les salaires horaires des détenus commençaient à 40 cents et, par augmentations successives de 10 cents, atteignaient le dollar. Le salaire moyen d'un prisonnier à Oak Park Heights tournait

1. Nina, « Work Strike at Oak Park Heights Prison », *Love and Rage Revolutionary Anarchist Newspaper*, juin/juillet 1996, p. 9.

autour de 95 cents de l'heure⁽²⁾. Jusqu'à 80 % de ces salaires allaient aux dommages et intérêts fixés par le tribunal, à un fonds de soutien aux victimes, aux pensions versées pour les enfants et aux frais d'hébergement. De plus, dès juillet 1996, les visites médicales devaient être facturées 3 dollars⁽³⁾.

Six heures après le début de la grève, la prison fut bouclée, les cellules des prisonniers fouillées et les meneurs supposés envoyés en isolement disciplinaire, à la Security Housing Unit* (SHU). Les prisonniers furent encore plus nombreux à refuser de travailler. Le lendemain, au dîner, plus de la moitié des prisonniers du SHU refusèrent de manger en signe de solidarité avec les grévistes. L'administration d'Oak Park Heights en profita pour créer un second SHU d'une capacité de 52 prisonniers, afin d'y loger les grévistes, les prisonniers y étant placés explicitement pour avoir refusé de travailler. La seule manière pour eux de ne plus être confinés dans l'isolement 24 heures sur 24 était d'accepter de retourner travailler.

Il est important de noter, comme l'a observé un journaliste, que, dans leurs revendications, les prisonniers :

2. « MN Prisoners Strike for Minimum Wage », *Workers' World*, 21 mars 1996.

3. Jennifer Vogel, « Cracking Down », *City Pages* (Minneapolis), 3 avril 1996.

* *Quartier de haute sécurité.*

... demandaient en gros le retour aux conditions de détention en vigueur avant 1994. Entre autres aggravations survenues les deux dernières années, il y avait eu la suppression des Pell Grants*, le scellement de toutes les fenêtres de l'établissement, la limitation drastique du nombre de vêtements et de livres par prisonnier, de nouvelles restrictions du droit de visite et la suppression du câble ; de plus les visites médicales étaient devenues payantes, ainsi que le téléphone, passé à 25 cents la communication⁽⁴⁾.

Comme dans la majorité des grèves et des révoltes survenues en prison, les prisonniers étaient très raisonnables. Mais leur concéder le moindre pouvoir sur leur existence est aux antipodes de la manière dont les prisons fonctionnent dans ce pays.

Au bout d'une semaine à peine, dans l'établissement encore bouclé, le directeur de la prison, Erik Skon, envoya des employés s'entretenir avec les prisonniers placés à l'isolement. Ils n'avaient pas le droit de faire de l'exercice ni de téléphoner et ils avaient été obligés de se laver dans des cuvettes en métal. Les entretiens avaient pour but de sonder qui était « prêt » à retourner à son poste.

* *Bourses d'enseignement.*

4. Nina, « Work Strike at Oak Park Heights Prison », p. 9.

Les employés posèrent donc une liste de questions aux grévistes, entre autres: « Quels sont vos problèmes ? Êtes-vous prêt à retourner travailler ? Si vous étiez plutôt mêlé à des prisonniers qui veulent retourner au travail, le feriez-vous ? » En cas de réponses affirmatives suivait une autre batterie de questions : « Avez-vous besoin de vous sentir un peu plus protégé ? Subissez-vous une pression de la part de vos codétenus ? » À l'issue des entretiens, vingt-six prisonniers refusaient encore de reprendre le travail⁵. On les plaça dans le nouveau SHU.

Skon exprima clairement que les nouvelles restrictions mises en œuvre, à l'origine de la grève, étaient une réponse à l'opinion publique qui souhaitait un traitement plus sévère de la délinquance. Dans une note distribuée à tous les prisonniers de l'établissement après une semaine de bouclage, Skon écrivait :

Beaucoup de ces changements [les restrictions] ont eu lieu ces dernières années à cause de l'inquiétude grandissante du public et du législateur quant aux dépenses de fonctionnement des prisons du Minnesota. De plus, le public a l'impression que les détenus sont beaucoup trop bien traités. Il ressort de plus en plus clairement que l'augmentation de

5. Vogel, « Cracking Down ».

la délinquance est de moins en moins bien tolérée et que le souci de réhabilitation n'intéresse plus grand monde [...] Si l'administration du DOC doit conserver la gestion et la maîtrise de ses établissements, nous devons donner la preuve que nous sommes prêts à répondre aux attentes du public.

Dans une interview ultérieure, il ajouta :

N'oubliez pas que, confronté aux questions préoccupantes [pour les prisonniers], les salaires, les visites et l'accès aux chaînes câblées, Oak Park Heights n'a pas été seul à réagir de la sorte à ces nouvelles mesures [...] Je crains que nos détenus ne perçoivent pas à quel point d'autres États sont en train de devenir restrictifs⁶.

Aucune concession ne fut accordée aux détenus grévistes. Le seul changement fut que l'augmentation annoncée de 20 % pour la cantine ne fut que de 18 %, changement rendu possible par l'interruption de l'abonnement au câble, financé par les prisonniers eux-mêmes suite à une augmentation de la cantine. Par ailleurs, et cela ne surprendra personne, le second SHU est resté en fonctionnement bien après la fin de la grève.

6. Vogel, « Cracking Down ».

Comme Pat Clark, le directeur national de The Criminal Justice Project of American Friends Service Committee, l'a observé très justement : « L'administration carcérale [d'Oak Park Heights] a pris prétexte de cet arrêt de travail pacifique pour agrandir la capacité de son SHU⁽⁷⁾ ».

Mais la grève a été une belle démonstration de force de la part des prisonniers. Skon lui-même a reconnu qu'elle a été « la plus forte tentative d'organisation de détenus que j'aie vue au cours de mes vingt-deux années [dans l'administration pénitentiaire]⁽⁸⁾. » La couverture par les médias principaux a été comme d'habitude sarcastique et dénuée d'esprit critique (un quotidien du Minnesota, le *Pioneer Press*, titrait avec une allusion aux récentes restrictions du droit de visite : « *Oak Park Inmates Kiss Off Work To Protest New Limits On Lovin** »)⁽⁹⁾, mais la grève a été relativement bien couverte par la presse « alternative ». L'arrêt de travail a aussi montré aux prisonniers eux-mêmes qu'ils étaient capables d'une action concertée. Selon un gréviste, détenu à Oak Park Heights depuis huit ans, qui avait souvent entendu grogner et préparer des actions de

7. Pat Clark, observation non publiée sur l'arrêt de travail à Oak Park Heights.

8. Vogel, « Cracking Down ».

* Jeu de mot intraduisible entre « kiss off », à partir de « kiss », le baiser, qui donne virer, envoyer balader, et « loving », l'acte d'aimer.

9. Vogel, « Cracking Down ».

protestations : « Pour la première fois, j'ai vu tout le monde d'accord dans la boîte⁽¹⁰⁾. »

Le plus remarquable fut l'importance du soutien apporté de l'extérieur aux grévistes, par des militants pour les droits des prisonniers, dont la section de Minneapolis de la Love and Rage Federation et l'American Friends Service Committee. La Black Student Union de l'université du Wisconsin à Madison et d'autres groupes progressistes de la région de Madison envoyèrent des fax à l'administration d'OPH en signe de soutien aux prisonniers⁽¹¹⁾.

Certains syndicats se déclarèrent également solidaires de l'action des détenus. Les présidents et vice-présidents locaux de l'AFSCME* à Madison et à Milwaukee envoyèrent des fax à OPH, pour signifier leur solidarité avec les prisonniers. L'antenne régionale de la campagne « *A Job is A Right*** » à Milwaukee joua un rôle important dans le lancement d'une campagne de lettres à l'AFL-CIO***, exigeant que la fédération s'oppose à l'emploi croissant de main-d'œuvre

10. Vogel, « Cracking Down ».

11. « MN Prisoners Strike for Minimum Wage ».

* American Federation of State, Comté and Municipal Employees, le syndicat de fonctionnaires nationaux, départementaux et municipaux.

** Droit au travail.

*** Abréviation de American Federation of Labor and Congress of Industrial Organisations, la fédération des syndicats indépendants.

carcérale-esclave. D'après les propos de Phil Wilayto, coordinateur de l'antenne de « *A Job is A Right* » à Milwaukee : « L'emploi de prisonniers comme main-d'œuvre contractuelle est un phénomène dangereux et croissant qui représente une menace pour les syndicats et tous les travailleurs non prisonniers. » Il ajoutait : « C'est là une exploitation choquante des prisonniers, qui sont parmi les travailleurs les plus opprimés de la société. Imposer à ces travailleurs des emplois qu'on leur a refusés à l'extérieur, et ce pour un salaire réduit, est un retour à l'esclavage institutionnalisé. »

Militant de longue date et avocat spécialisé dans le droit du travail, Staughton Lynd réagit à la grève par les propos suivants : « Il semble vital que toute action menée derrière les murs d'une prison participe à une campagne qui s'exprime également à l'extérieur par des actions bénéficiant d'une grande publicité ; les militants détenus devraient immédiatement être soutenus par l'extérieur⁽¹²⁾ ». Dans une certaine mesure, c'est ce qui s'est passé à Oak Park Heights.

Les prisonniers n'ont jamais cessé de se rebeller contre l'exploitation qu'ils subissent de la part du système carcéral. Mais ces rébellions, en butte à la répression extrême qu'implique le régime pénitentiaire, ont peu de chances de durer

longtemps. Sans un fort soutien de l'extérieur, y compris celui des syndicats, les actes de résistance des prisonniers continueront d'être sporadiques et éphémères. La grève d'Oak Park Heights a marqué un réveil du mouvement pour les droits des prisonniers. Malgré le soutien insuffisant qui n'a pu permettre aux grévistes de tirer de leur action des bénéfices tangibles, la grève a été plus fortement soutenue que toutes les tentatives similaires de ces dernières décennies. La solidarité entre les travailleurs incarcérés et les militants de l'extérieur reste le modèle à suivre dans le futur.

12. Staughton Lynd, « Prison Labor : A Discussion of Organizing Strategies » (Premier brouillon), essai non publié, p. 4.

Prison Legal News, dont sont extraits les textes regroupés dans ce volume, est un mensuel consacré à tous les aspects de la vie carcérale aux États-Unis. Fondé en 1990, financé uniquement grâce à ses ventes, il est conçu, animé, imprimé et diffusé par des militants de l'amélioration de la condition pénitentiaire. Une grande partie des articles sont écrits par les détenus eux-mêmes et, grâce à la législation américaine sur la liberté de la presse, le magazine peut être lu en prison. *Prison Legal News* est actuellement dirigé par Dan Pens et Paul Wright.

Pour plus d'informations, on peut s'adresser à :

Prison Legal News
2400 NW 80th street, #148
Seattle WA 98117
États-Unis

Ou bien sur Internet :

www.prisonlegalnews.org



BOB BLACK, Travailler, moi ? Jamais ! - **CIRC**, Cannabis : Lettre ouverte aux législateurs.
- **COLLECTIF FTP**, Petit dico des drogues. - **MEHDI BA**, Rwanda 1994, un génocide français.
- **CARLO M. CIPOLLA**, Le poivre, moteur de l'histoire. - **THÉOPHILE GAUTIER**, Le Club des Hachichins suivi de La Pipe d'opium. - **PERLINE**, Tout nucléaire : une exception française.
- **ALBERT HOFMANN**, Voyage acide, naissance du LSD - **MICHEL SITBON**, Plaidoyer pour les sans-papiers. - **VÉRONIQUE BOTTE-HALLÉE**, Le Désir hors la loi. - **ROBERT CHESNAIS**, SDF, truands et assassins dans le Paris du Roi-Soleil. - **GÉRARD DE NERVAL**, Histoire du calife Hakem. - **JASPER BECKER**, Famine en Corée du Nord. - **ÉLISABETH STUTZ**, Irma, femme du Chiapas, entre révolte et vie quotidienne. - **MOHAMED MRABET ET PAUL BOWLES**, M'haschich. - **ENRAGÉS ANONYMES**, Interdit d'interdire. - **HANS MAGNUS ENZENSBERGER**, Chicago-ballade. - **ANTONIO ESCOHOTADO**, Ivresses dans l'histoire. - **SOPHIE BADREAU**, Chômeuse ! L'exclusion au quotidien. - **BELLA ET ROGER BELBÉOCH**, Sortir du nucléaire c'est possible - **MICHEL GOMEZ**, Mai 68 au jour le jour. - **TIMOTHY LEARY**, Techniques du chaos. - **CIRC**, Cannabis : Nous plaçons coupables. - **MARK TWAIN**, De la Religion. - **DANIEL DEFOE**, Libertalia. - Le Code Noir. - **JULIUS VAN DAAL**, Beau comme une prison qui brûle. - **DANIEL BURTON-ROSE**, Le Goulag américain. - **OBSERVATOIRE DE LA MONDIALISATION**, Lumière sur l'A.M.I.

Pour nous contacter ou commander nos ouvrages,
[http : //www.ladylong.com](http://www.ladylong.com)
ou Minitel : 3615 Shop (2,23 €/mn - MSP)

Imprimé par Expressions, Paris, septembre 1998.
Dépôt légal : 3^e trimestre 1998.